



DEVELOPMENT COMMITTEE
(Joint Ministerial Committee
of the
Boards of Governors of the Bank and the Fund
On the
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



POUR USAGE OFFICIEL

DC/99-27

Le 21 septembre 1999

**RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE DE LA BIRD :
NOTE AU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT**

Veillez trouver ci-joint, pour la réunion du 27 septembre 1999 du Comité du développement, une note d'information intitulée Renforcement de la capacité financière de la BIRD : Note au Comité du développement, en vue de l'examen du point 1.B de l'Ordre du jour provisoire révisé.

* * *

Le présent document faisant l'objet d'une diffusion restreinte, il est demandé à ses destinataires de respecter son caractère confidentiel et de s'abstenir de le reproduire ou de le citer.

Renforcement de la capacité financière de la BIRD :
Note au Comité du développement

Au cours des deux à trois dernières années, la direction et les Administrateurs ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à la question de la structure financière et de la dynamique du revenu de la BIRD. Lorsque les discussions ont débuté sur ce point, au cours de l'exercice 97, le problème qui se posait avait trait à la viabilité structurelle à long terme des finances de la Banque dans la perspective du maintien du cours normal de ses activités. Confrontée à une baisse tendancielle de son revenu net sous l'effet de l'arrivée à échéance de prêts à taux élevé consentis il y a longtemps, la Banque a vu les pressions sur ce revenu augmenter du fait de la nécessité d'accroître ses réserves et de ses engagements au titre d'initiatives de développement telles que le programme en faveur des PPTE ou le maintien des activités de l'IDA. À la fin de l'exercice 98, les Administrateurs ont pris une série de mesures destinées à doter l'institution d'une assise financière plus solide. Outre la révision de la tarification des prêts de la Banque, d'autres mesures intérimaires ont ainsi été prises, telles que la réduction des abattements applicables aux intérêts et commissions, pour aider à faire face aux pressions à court terme découlant de la nécessité de maintenir la capacité financière de l'institution.

C'est dans ce contexte que s'est déclenchée la crise financière qui a frappé l'Asie de l'Est avant de s'étendre au reste des pays en développement. Confrontée à une augmentation considérable des demandes de prêts, la Banque a fait le nécessaire pour y répondre. Mais la crise financière mondiale a également contribué à une nette détérioration de la qualité de son portefeuille de prêts. Ce facteur, conjugué à l'augmentation du volume des prêts, a pesé sur la capacité d'absorption des risques de la Banque. L'année dernière, il est devenu évident que la crise financière ne trouverait pas de solution rapide et qu'elle continuerait pendant quelque temps encore à faire pression sur la capacité financière de l'institution. La direction a alors décidé d'examiner à nouveau ce problème, en commençant par charger un groupe d'experts indépendants de passer en revue les méthodes utilisées pour déterminer l'adéquation de son capital. Tout en approuvant les critères utilisés en la matière par la Banque, ce groupe a souligné que celle-ci risquait bien d'atteindre les limites de ses capacités d'absorption des risques. C'est dans ce contexte que le Comité du développement, lors de sa réunion d'avril dernier, a demandé aux Administrateurs d'élaborer une série d'options à long terme pour renforcer la capacité financière de la Banque.

Le document intitulé « Options for Enhancing IBRD's Financial Capacity » traite de cette question d'une manière approfondie et a été examiné le 9 septembre dernier par les Administrateurs. Il confirme les conclusions qui se dégagent du document relatif à l'affectation du revenu net pour l'exercice 99 (« Allocation of FY99 Net Income, Transfers from Surplus, and Waivers of Loan Charges for FY00 »), à savoir que la Banque remplit actuellement le critère d'adéquation du capital, et évalue les implications que les différentes solutions proposées pour améliorer les capacités financières de la Banque pourraient avoir pour les différentes parties prenantes. Lors de l'examen de ce document, les Administrateurs ont conclu

que la structure actuelle du capital de la Banque, quoique saine, limitait les capacités de l'institution à répondre à la demande future de prêts et de transferts, surtout dans le contexte de la détérioration de la conjoncture internationale. Ils ont en outre demandé à la direction de procéder à un examen plus complet des solutions envisageables et de leurs implications.

Avant de procéder plus avant, il appartient aux actionnaires de la Banque de décider de la manière dont celle-ci devrait orienter son action dans le cadre de la nouvelle architecture financière internationale et dans la perspective des objectifs de développement mondial. La direction et les Administrateurs ont déjà procédé à quelques échanges de vues sur toute une série de questions, telles que la sélectivité de la Banque en matière de prêts, son volume de prêts net des remboursements, les limites à respecter en termes de concentration de ces prêts et l'importance des transferts opérés sur le revenu net. D'autres discussions sont prévues à brève échéance sur la question du rôle que devrait jouer la Banque à la suite de crises financières (affectant un grand nombre d'emprunteurs de la BIRD) et dans la lutte contre la pauvreté. Les finances de la Banque devront, à l'avenir, refléter la teneur de ces discussions, si l'on veut que la Banque ait une capacité financière à la mesure de ses impératifs opérationnels. Décider de la façon dont l'institution doit opérer aidera à répondre à deux questions qui ont un rapport direct avec toute mesure visant à renforcer sa capacité financière : à quel moment pourrait-on procéder au renforcement de la capacité financière de la Banque, et dans quelles proportions ? Bien entendu, l'évolution future de la conjoncture extérieure, et tout particulièrement la mondialisation croissante des marchés et l'instabilité des flux au titre de la dette privée ont une incidence importante sur la chronologie d'éventuelles mesures de renforcement de la capacité financière de la Banque.

Dans la mesure où les limites de cette capacité financière sont peut-être sur le point d'être atteintes, la prudence exige que l'on continue d'examiner de près ce problème dans le contexte de l'évolution de la conjoncture internationale. Par ailleurs, il importe de maintenir une correspondance étroite entre les exigences auxquelles est soumise la Banque, en termes de prêts et de transferts, et sa capacité financière. Il convient tout autant de réaliser que la structure financière de l'institution est relativement peu souple, et qu'un renforcement de sa capacité exigera des délais assez longs. Dans ces conditions, la direction de la Banque et les Administrateurs proposent de faire régulièrement rapport au Comité du développement sur la question des capacités financières de l'institution.

Au 20/9/99

POUR USAGE INTERNE EXCLUSIVEMENT

Principaux indicateurs financiers de la BIRD

(USD millions)

	Résultats						Projections		
	Ex. 94	Ex. 95	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98	Ex. 99	Ex. 00	Ex. 01	Ex. 02
A. Revenu net disponible	1,051	1,354	1,187	1,173	1,061	1,263	1,288	1,434	1,592
B. Fonds propres	23,135	25,896	23,532	22,891	22,482	23,782	24,863	25,586	26,309
C. Encours des prêts (SFI incluse) dont PEAS (Corée exclue)	109,291	123,499	110,246	105,805	106,576	117,228	129,767	138,422	142,435
						2,035	4,035	5,209	4,514
D. Prêts à la SFI	863	934	791	599	454	350	279	217	170
E. Garanties (en valeur actuelle)	742	1,118	1,057	1,168	1,501	1,526	1,835	2,032	1,911
F. Encours des prêts (C) moins prêts SFI (D) plus VA des garanties (E)	109,170	123,683	110,512	106,374	107,623	118,403	131,323	140,237	144,175
G. Provisions pour pertes sur prêts	3,324	3,740	3,340	3,210	3,240	3,560	3,948	4,214	4,330
H. Encours des prêts (C) plus VA des garanties (E) moins provisions pour pertes sur prêts (G)	106,709	120,877	107,963	103,763	104,837	115,193	127,654	136,240	140,016
I. Ratio des fonds propres (B) aux prêts (H)	21.7%	21.4%	21.8%	22.1%	21.4%	20.7%	19.5%	18.8%	18.8%
J. Pourcentage des pays à haut risque	18.8%	39.9%	35.8%	41.7%	53.3%	66.3%	66.7%	66.7%	67.0%
K. Ratio des fonds propres utilisables et du capital Aaa et Aa callable aux actifs à risque	150.1%	153.1%	178.0%	188.4%	141.6%	123.0%	112.0%	106.0%	104.2%